



**برنامج واحات تافيلالت**  
**PROGRAMME OASIS TAFILALET**

/MAR/2010-061

**PROGRAMME OASIS TAFILALET**

*LA ROUTE DU MAJHOUL*

**TERMES DE REFERENCE POUR**

- **L'ANALYSE DE L'ETAT DES LIEUX D'UN GITE ET D'UNE AUBERGE POUR EVALUER LEUR CONFORMITE AUX CRITERES DU LABEL ENVIRONNEMENTAL « LA CLE VERTE »**
- **LA FORMATION D'UNE DIZAIN D'HEBERGEURS TOURISTIQUES DE LA ROUTE DU MAJHOUL**

Juillet 2010

**I. Contexte et objectif**

Le Programme de Développement Territorial Durable des Oasis du Tafilalet (POT) est mis en œuvre par la Direction de l'Aménagement du Territoire avec l'appui de la Direction Générale des Collectivités Locales, l'Agence de Développement Social et le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) et d'autres partenaires techniques et financiers.

La zone d'intervention actuelle du programme, correspond aux territoires des vingt-neuf communes relevant de la province d'Errachidia.

Ce programme s'est fixé comme objectif global l'élaboration du Plan de Développement Territorial Durable des Oasis du Tafilalet en se basant sur les plans communaux et intercommunaux de développement.

A ce titre, une stratégie pour la promotion de l'éco tourisme a été élaborée par le POT pour positionner Tafilalet comme destination touristique. Dans ce sens, et dans le cadre du plan d'action écotouristique (2009/2011) un circuit dit « Route du Majhoul » est en cours de mise en œuvre en collaboration avec la Délégation Provinciale du Tourisme d'Errachidia et l'APECTAF (Association des Promoteurs de l'Ecotourisme au Tafilalet) et s'articule autour des axes suivants:

- Organiser les oasis et le désert du Tafilalet à travers la démarche territoriale;
- Structurer un cadre institutionnel pour la mise en œuvre d'un développement touristique durable dans les oasis et les déserts marocains;
- Contribuer à la mise à niveau des établissements touristiques ;
- Formation et sensibilisation;
- Promotion et marketing responsable.

La présente consultation, intéressant le Tafilalet, s'inscrit dans cette logique et vise l'analyse de l'état des lieux d'un gîte (**Zouala** à Aoufouss) et d'une auberge (**Tinit** à la ville d'Errachidia) pour évaluer leur conformité aux critères du label environnemental « La Clé Verte » ainsi que l'organisation d'un atelier de formation au profit d'une dizaine d'hébergeurs touristiques de la Route du Majhoul.

Cet écolabel s'inscrit au Maroc dans la stratégie nationale du tourisme responsable. Il est géré depuis 2007 par la fondation Mohamed VI pour l'Environnement avec le soutien de l'ONMT. Devenu un véritable outil de gestion environnementale, ce label Clé Verte présente un certain nombre d'avantages pour les gîteurs partenaires du POT :

- les économies d'eau et d'énergie non négligeables qu'il engendre ;
- la garantie d'une gestion qualitative soucieuse de la protection de l'environnement ;
- un atout supplémentaire pour développer un marketing plus ciblé et faire une meilleure promotion des établissements étapes de la Route du Mejhoul.

D'autre part la clientèle touristique de plus en plus sensible à l'écologie et aux problèmes touchant à l'environnement voit ainsi en ce label un indicateur fiable de qualité qui leur garantit le respect de l'environnement.

De ce fait le but de cette consultation est double :

- Sensibiliser d'autres hébergeurs du Réseau de la Route du Majhoul à la démarche de labellisation Clé Verte;
- Préparer le gîte Zouala et l'auberge Tinit à devenir conforme aux critères du label Clé Verte suivant le cahier des charges arrêté par la Fondation Mohamed VI pour l'Environnement.

## **II. Tâches du consultant :**

Le consultant travaillera sous la supervision du Directeur National du POT/Direction de l'Aménagement du Territoire et en concertation directe avec le Coordonnateur National du Programme. Ses tâches et responsabilités portent sur :

- La dispense d'une formation au profit d'une dizaine d'hébergeurs touristiques de la Route du Majhoul pour maîtriser les différents critères dudit label et pouvoir entamer plus tard le processus de labellisation dans leurs différentes structures d'hébergement ;
- L'analyse de l'état des lieux du gîte Zouala et de l'auberge Tinit tous deux classés pour évaluer leur conformité aux critères du label « Clé Verte » ;
- Etablissement d'une grille d'évaluation et classement de ces deux structures d'hébergement ;
- Elaboration des plans d'action respectifs à suivre par chaque gîteur pour pouvoir prétendre au label « Clé Verte » ;
- Encadrement de ces deux hébergeurs pour remplir les formulaires de candidature au label Clé Verte 2011.

## **III. Livrables**

Le contractant devra remettre :

- une note méthodologique avec un calendrier d'exécution;
- un manuel de formation des hébergeurs touristiques de la Route du Majhoul rédigé en français sur support informatique et sur papier en 5 exemplaires ;
- Un rapport d'évaluation de la formation ;
- un rapport d'état des lieux et d'évaluation du gîte Zouala et de l'auberge Tinit y compris la grille d'évaluation;
- des plans d'action respectifs à suivre par ces deux structures d'hébergement pour pouvoir prétendre au label « Clé Verte 2011 » ;
- des formulaires de candidature remplis pour gîte Zouala et l'auberge Tinit.

## **IV. Durée de la consultation**

La durée de cette consultation est de 30 jours.

## **V. Références des postulants: Profils et composition**

Cette consultation s'adresse au consultant(e) spécialiste en Tourisme/Hôtellerie/ Environnement/ Développement Durable/ Ecolabels.

## **VI. Réception et paiements des honoraires**

Trois réceptions/paiements sont prévus :

1. La première (20% du montant total) après la remise de la note méthodologique validée.
2. La deuxième (40% du montant total) après exécution respective des tâches suivantes:
3. \* la dispense de la formation ;  
\* la remise du manuel de la formation ;  
\* la remise du rapport d'évaluation de la formation.
4. La troisième (40% du montant total) après remise :  
\* du rapport d'état des lieux et d'évaluation du gîte Zouala et de l'auberge Tinit y compris la grille d'évaluation ;  
\* des plans d'action respectifs à suivre par ces deux structures d'hébergement pour pouvoir prétendre au label « Clé Verte 2011 » ;  
\* des formulaires de candidature remplis pour gîte Zouala et l'auberge Tinit.

## **VII. Présentation de l'Offre**

Toute offre doit comprendre :

1. Le curriculum vitae détaillé du/des consultant(s) ;
2. L'offre technique du/des consultant(s) précisant l'approche méthodologique, le calendrier d'exécution etc. ;
3. L'offre financière (Les frais de déplacement et d'hébergement sur le terrain sont à la charge des consultants);
4. Autres références jugées utiles.

## **VIII. Date limite et lieu de remise des candidatures :**

Les dossiers, sous plis cachetés, seront adressés à M. le Coordonnateur National du Programme Oasis Tafilalet à l'adresse suivante : Programme Oasis Tafilalet, BP 510 Boutalamine, Errachidia, ou remis au siège du programme sis à la Délégation Provinciale de l'Habitat, de l'Urbanisme et l'Aménagement de l'Espace, Avenue Moulay Ali Cherif, Errachidia, **au plus tard le 1 septembre 2010 à 16h30**, date de rigueur.

**Pour plus d'informations, prière prendre contact avec le Coordonnateur National du Programme au téléphone Tél. : (212) (0) 5.35. 57.28.77**